



ELECTION DU COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT DE FOOTBALL DES CÔTES D'ARMOR

ASSEMBLEE GENERALE DU 21 SEPTEMBRE 2024

DECLARATION DE CANDIDATURE DE LISTE

A remplir par la tête de liste et à envoyer au District par courrier électronique avant le 22/08/2024 à minuit, dernier délai, à l'adresse électronique indiquée dans l'appel à candidature et à l'attention de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

Je soussigné (e), Madame, Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM :

Prénoms :

Date de Naissance : Lieu de Naissance :

Adresse du domicile :

Adresse électronique :

Le cas échéant, nom de la liste :

Déclare, en tant que tête de liste, la candidature de la liste ci-jointe à l'élection du Comité de Direction du District de Football des Côtes d'Armor,

Conformément à l'article 4 des Statuts de la FFF, déclare sur l'honneur ne faire l'objet :

- D'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du code pénal,
- D'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif, qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à Le

Signature de la tête de liste

Rappel : Les candidats inscrits sur la liste doivent remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilités définies à l'article N° 13 des statuts du District.

Par ailleurs, doivent être joints à la présente

- La liste des membres dûment remplie et signée par chacun d'entre eux,
- Une déclaration de non-condamnation remplie par chacun des membres de la liste (nb – sauf le candidat tête de liste qui fait cette déclaration ci-dessus),
- Une copie de la pièce d'identité de chacun des membres de la liste,
- Tout justificatif afférent à une condition particulière d'éligibilité.